JET ENERGY
Société à responsabilité limitée
Au capital de 35.000.000 dirhams
Siège social : KM 3 Zone Industrielle, Ain Atiq
Immatriculée au RC de Rabat sous le n° 93033

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de la loi et des statuts de votre société **Jet Energy S.A.R.L.** (« **Jet Energy** » ou la « **Société** »), nous vous soumettons le présent rapport de gestion à l'effet de vous permettre de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

En outre, l'inventaire a été tenu à votre disposition au siège de la Société.

Lors de cette assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

1. Activité de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'activité de la Société pendant l'exercice écoulé a été marquée, par rapport à l'exercice 2023, par une augmentation de son chiffre d'affaires de 60,46 %, soit une augmentation en valeur absolue de 86.486.475,25 dirhams. En effet, le chiffre d'affaires de cet exercice s'élève à 229.541.180,17 dirhams.

Les charges d'exploitation ont augmenté à 155.735.518,87 dirhams contre 110.247.671,13 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 41,26 %.

Le résultat d'exploitation au titre de l'exercice 2024 a connu par conséquent une augmentation de 48.777.558,45 dirhams par rapport à l'exercice précédent, se situant ainsi à 74.074.653,47 dirhams.

Après prise en compte des charges et produits financiers et exceptionnels et après déduction de l'impôt sur les sociétés d'un montant de 18.754.519,20 dirhams, l'exercice 2024 s'est traduit par un bénéfice net de 51.220.341,93 dirhams contre un bénéfice net de 16.846.418,05 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 34.373.923,88 dirhams.

Nous vous demanderons également de vous prononcer sur le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement que nous avons engagées au cours de l'exercice écoulé, dont le montant global s'élève à 3.546.427,47 dirhams et correspondant à un impôt de 904.339,00 dirhams.

2. Opérations réalisées par la Société durant l'exercice 2024 :

Durant l'exercice 2024, la Société a lancé les opérations suivantes :

- Centrale solaire OCP Khouribga et Benguerir : 202 MWc ;
- Centrale en toiture de Marjane Tanger et Marjane Sidi Othman : 1.4 MWc ;
- Centrale sur sol de SONASID à Nador, phase deux : 2 MWc ;
- Centrale en toiture des entrepôts frigorifiques de Casablanca : 1.2 MWc ;
- Centrale photovoltaïque à l'usine Aluminium du Maroc Tanger : 2 MWc.

3. Difficultés rencontrées :

La Société n'a pas rencontré de difficultés particulières à porter à la connaissance de l'Assemblée.

4. Résultats obtenus et proposition d'affectation

L'exercice clos le 31 décembre 2024 fait ressortir un résultat net d'un montant de **51.220.341,93 dirhams** que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	51.220.341,93 DH
Déduction des pertes antérieures éventuelles	0,00 DH
Solde	**51.220.341,93 DH**
Réserve légale	2.135.160,54 DH
Autres réserves et réserve statutaire	0,00 DH
Nouveau solde	**49.085.181,39 DH**
Report à nouveau antérieur	25.732.639,91 DH
Bénéfice distribuable	**74.817.821,30 DH**
Dividendes bruts mis en distribution	0,00 DH
Report à nouveau	**74.817.821,30 DH**

5. Conventions réglementées

Le commissaire aux comptes de la Société présentera à l'Assemblée son rapport spécial sur les conventions visées à l'article 64 de la loi 5-96.

6. Filiales et Participations de la Société

Les filiales et participations de la Société au 31 décembre 2024 se présentent comme suit :

Filiales	Pourcentage de participation de la Société (%)
PV INDUSTRY S.A.R.L. A.U	**100 %**

La Société n'a pas pris de nouvelles participations durant l'exercice 2024.

7. Délais de paiement

En vertu des dispositions de l'article 78-4 de la loi n° 15-95, telle que modifiée et complétée, les personnes physiques et morales qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 2.000.000,00 de dirhams, hors taxe sur la valeur ajoutée, sont tenues de présenter à la DGI, avant la fin du mois qui suit l'écoulement de chaque trimestre, une déclaration, par procédé électronique, selon un modèle établi par l'administration.

A cet effet, la gérance informe les associés de la Société du dépôt des déclarations trimestrielles susvisées et de leurs annexes visées à l'article 78-4 de la loi n° 15-95 précitée, auprès de la DGI, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Par ailleurs, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après la décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

		Montant des dettes par échéance				
	(A) Montant des dettes fournisseurs 31 décembre 2024 A= B+ C + D + E + F	(B) Dettes échues dans 0-30 jours	(C) Dettes échues dans 30-60 jours	(D) Dettes échues dans 60 et 90 jours	(E) Dettes échues dans 90 et 120 jours	(F) Dettes échues dans plus de 120 jours
Exercice 2024	**48.914.834,00**	**15.047.623,00**	**18.396.282,00**	**10.662.620,00**	**4.808.308,00**	Néant

Ces informations ont également été communiquées au Commissaire aux comptes de la Société pour les besoins de son rapport.

9. Projet de renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Nous vous indiquons que le mandat du Commissaire aux comptes arrive à expiration avec la prochaine assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Nous vous demandons de vous prononcer sur son renouvellement pour une période de trois (3) exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2027.

10. Perspectives

Grâce au carnet de commandes actuel, à l'évolution du secteur du photovoltaïque et aux nombreux projets lancés à travers le Royaume, la Société prévoit une évolution de son activité en 2025, tout en s'attelant à continuer de développer les outils organisationnels, de gestion et de pilotage ainsi que les organes de gouvernance lui permettant d'accompagner son développement.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous allons maintenant vous présenter les comptes annuels, certifiés par le commissaire aux comptes, que nous soumettons à votre approbation.
Vous trouverez dans l'annexe (état des informations complémentaires) toutes explications complémentaires.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

Fait à Rabat, le 7 mars 2025,
La Gérance

JET ENERGY SARL
Km3, Zone Industrielle Ain Atiq
EMAIL: CONTACT@JETENERGY.MA
ICE : 001432870000087